

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la**

**SEANCE du 29 novembre 2018**

o o o o o

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 29 novembre 2018 à 18H30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) :

**Le conseil municipal :**

- Valide les indemnités du comptable public ;
- Valide les indemnités pour le gardiennage de l'église ;
- Accepte le devis pour le balayage des caniveaux pour l'année 2019 ;
- Prend connaissance du bilan du repas communal du 16 septembre ;
- Autorise le règlement des dépenses d'investissement 2019 avant le vote du budget prévisionnel pour la commune et pour le service de l'eau ;
- Sollicite le fond de péréquation pour l'ensemble des dépenses d'investissement 2019 ;
- Fixe le loyer pour le logement communal rue de la Haute-Porte pour l'année 2019 ;
- Décide d'attribuer une subvention de 900 euros à l'ADMR ;
- Renouvelle son adhésion à la maison de la Beauce pour 2019 ;
- Renouvelle son adhésion à la Fondation pour le Patrimoine ;
- Prend ses dispositions pour la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019 ;
- Prend connaissances des diverses informations communales et des dossiers en cours ;
- Prend connaissances des informations diverses sur la Communauté de Communes Cœur de Beauce et des différents comptes rendus des réunions.
  - L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Le Maire,

Marie-Ange BARON

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la

# SEANCE du Lundi 10 septembre 2018

oooo

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 10 septembre 2018 à 18H30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : Béatrice PICAULT

## Le conseil municipal :

- Prend connaissance du bilan du 14 juillet 2018;
- Décide à l'unanimité de ne pas participer au fond d'aide au logement et au fond d'aide aux jeunes pour l'année 2018 ;
- Fixe le prix du m3 d'eau à 1,34 euros HT pour la facturation 2019 et le prix de l'abonnement annuel à 45 euros ;
- Prend ses dispositions pour la rédaction du bulletin 2019 ;
- Prend connaissance des différentes affaires communales et des compte rendus des différentes réunions ;
- Engage une prudente réflexion sur les travaux à envisager pour 2019 compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les recettes des collectivités ;
- Prend connaissance des diverses informations concernant la communauté de communes Cœur de Beauce.
  - L'ordre du jour épuisé la séance est levée à 20h10.

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la

# SEANCE du lundi 11 juin 2018

ooooo

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 11 juin 2018 à 20H30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : Romain HARDY, Benoit PROULT, Alain CHAMARD, Valérie ROCHERIEUX

### **Le conseil municipal :**

- Fait le point sur l'organisation et la préparation du 14 juillet 2018 (buffet campagnard et jeux au stade) ;
- Organise l'arrosage estival durant les congés de l'agent communal ;
- Prend ses dispositions pour le repas communal prévu le 16 septembre 2018 et rappelle qu'il ne sera pas organisé s'il n'y a pas au minimum 25 inscriptions ;
- Donne à l'unanimité un avis favorable pour la participation de la commune de Guillonville au groupement de commande proposé par la Communauté de Communes Cœur de Beauce en ce qui concerne la mise en place du RGPD (règlement général relatif à la protection des données) qui s'impose aux collectivités territoriales ;
- Prend connaissances des diverses informations communales.
- Prend connaissance des comptes rendus des réunions de la Communauté de Communes Cœur de Beauce.

L'ordre du jour épuisé la séance est levée à 22h00.

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la**

**SEANCE du mardi 27 mars 2018**

o o o o o

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le mardi 27 mars 2018 à 18H30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : Romain HARDY

**Le conseil municipal :**

- Approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2017, de la commune et du budget de l'eau ;
- Fixe à l'unanimité les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et du foncier non bâti pour l'année 2018 ;
- Vote à l'unanimité le budget primitif 2018 ;
- Prend connaissance de l'analyse détaillée de la situation financière de la commune présentée par Mr le trésorier : la situation est saine et les taux de fiscalité sont toujours extrêmement bas par rapport à des communes semblables et cela malgré les investissements importants qui ont été réalisés depuis une quinzaine d'années ;
- Valide à l'unanimité la convention avec un agriculteur pour le déneigement lors des épisodes neigeux ;
- Valide à l'unanimité la convention avec SMB ;
- Prend connaissance des comptes rendus des réunions de la Communauté de Communes Cœur de Beauce ;
- Prend connaissances des diverses informations communales.

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la**  
**SEANCE du 15 février 2018**

o o o o o

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 15 février 2018 à 18H30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : Benoit PROULT

**Le conseil municipal :**

- Valide à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat Energie d'Eure et Loir
- Donne à l'unanimité un avis favorable à la demande de travaux d'un administré ;
- Valide à l'unanimité le programme des travaux et achats divers pour la commune pour l'année 2018 ;
- Décide de ne pas reconduire l'animation musicale par un prestataire pour le buffet campagnard du 13 juillet 2018 ;
- Est informé du passage de la course Paris/Nice sur la commune le 5 mars 2018 ;
- Prend connaissances des diverses informations communales et des comptes rendus des réunions.
- Prend connaissances des différents dossiers suivis par la Communauté de Communes Cœur de Beauce, des informations diverses  
et des comptes rendus des conseils communautaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.